

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
29 JANVIER 2015

secrétaire de séance : MAGE Yoan

1 INTEMPERIES DU 27 au 28 NOVEMBRE 2014

Une délibération a été prise pour faire une demande de subvention au titre de « calamités publiques » auprès de l'Etat en ce qui concerne les biens non assurables des collectivités territoriales : les chemins

VOTE : 8 OUI

2 CONVENTION COMMUNAUTE DES COMMUNES CANAL LIROU-SAINT CHINIANAIS

Une délibération a été prise pour passer une convention avec la communauté des communes Canal Lirou-Saint Chinianais pour une redevance spéciale à partir du 1^{er} janvier 2015.

Cette redevance concerne les déchets assimilés aux ordures ménagères qui sont éliminés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

Elle est applicable à la salle des associations. Elle a été fixée à 25 euros (qui seront versés à la communauté (chaque fois que la salle des associations sera louée.)

A compter du 1^{er} février 2015 la location de la salle est établie à :

- 80 euros pour les administrés du village
- 45 euros pour les anniversaires des enfants du village qui se déroulent l'après-midi

VOTE : 8 OUI

3 COTISATION GDOM (ORGANISME CHARGE DE COMBATTRE LES NUISIBLES)

Une cotisation de 85 euros par an a été votée

4 CONTAINER RECUPERATION DE VÊTEMENTS

La Mise en place d'un container de récupération de vêtements au bénéfice de la ligue contre le cancer à côté des containers du tri sélectif au bas du village route de Cessenon a été accepté ;

VOTE 8 OUI

5 PERMIS DE CONSTRUIRE PARCELLE AK 415-485

Un permis de construire parcelles AK 415-485 La Maurerie a reçu un avis favorable du conseil municipal

VOTE 8 OUI

6 DEMISSION CONSEILLERE MUNICIPALE

Madame Sandrine RONDI, conseillère municipale a présenté sa démission pour raisons personnelles qui a été acceptée par le Maire.

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, DEPAULE Michel, CODOU Roch, CULIOLI Jean Marc, GRASSET Vincent, LEFEBVRE Serge, MAGE Yoan, POUX Patrice

ABSENT EXCUSE : PETIT Xavier

ABSENT NON EXCUSE : JOUGLA Alexandre

:

Prades/Vernazobre, le 2 février 2015

LE MAIRE,
Jean-Marie MILHAU

